

Les différentes situations de crise à l'école

	Situation	Définition	Intervention	Contact et coordination
SITUATION EXCEPTIONNELLE	Evénement traumatique	Tout événement traumatique concernant la communauté scolaire qu'il survienne à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement qui a un impact émotionnel important	Cellule d'écoute et d'accompagnement Annexe 1	- ce.dsden70@ac-beancon.fr - Docteur Laurence GUILLAUME 03 84 78 63 07 / 06 33 21 19 30
CLIMAT SCOLAIRE DEGRADE	Harcèlement	Lorsqu'un élève est victime de harcèlement : soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs et humiliants visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves.	Pluridisciplinaire	- Numéro vert national : 0808 80 70 10 ou 0820 200 200 (harcèlement internet) - Numéro vert académique : 0800 711 025 http://www.ac-esancon.fr/spip.php?article4526
	Interactions conflictuelles	Quand un comportement porte préjudice au fonctionnement de l'établissement et/ ou aux rapports humains . (micro-violences répétées, communication difficile entre enfants, entre enfant et adulte, entre école et familles.)	Cellule climat scolaire	- Odile BERNARD-FRANÇOIS et Céline FALLICA, 03 84 78 63 24 - climatscolaire.dsden70@ac-besancon.fr

Événement traumatique **(Cellule d'écoute et d'accompagnement de l'E.N.)**

Tout événement traumatique concernant un membre de la communauté scolaire, qu'il survienne à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, a un impact émotionnel important.

Cet impact, lié à une situation d'exception, brouille les repères.

L'analyse en urgence des mesures à prendre peut en être perturbée.

Il est primordial de garder une logique interne de fonctionnement conforme aux compétences et au rôle habituel de chaque membre de l'institution scolaire.

Le meilleur moyen d'y parvenir est de se donner un temps préalable d'échanges et de cadrage.

Tout chef d'établissement, confronté à un événement traumatique grave dans l'établissement, prévient son supérieur hiérarchique pour l'informer de l'événement et des ressources locales.

Saisie par le DASEN, la cellule départementale prend contact avec le chef d'établissement et décide avec lui de l'activation éventuelle d'une **cellule locale d'écoute et d'accompagnement**.

L'objectif de ce dispositif est de réaliser des activités d'accompagnement qui varient selon les circonstances. Le type d'événement traumatique, le délai écoulé avant l'intervention, le niveau de scolarité, le nombre de jeunes et d'adultes concernés sont des paramètres déterminants pour l'organisation et la mise en place de l'intervention.